

Réf: Dossier 395005

Avis de constitution

SOCIETE « ABDOU-LAYE DIAKITE EXPRESS » en abrégé « AD EXPRESS »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE Avenue 27 Rue 44 face  
au ciné entente, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABDOU-LAYE DIAKITE EXPRESS »

en abrégé « AD EXPRESS »

Objet : - EXPÉDITION DE COLIS DE TOUT GENRE  
- TRANSPORT  
- VOYAGE  
- TRANSIT  
- COMMERCE GÉNÉRAL  
- IMPORT/EXPORT  
- BTP  
- ACHAT, VENTE ET LOCATION DE VOITURE  
?GESTION LOCATIVE  
- ACHAT ET VEBTE DE VEHICULE LEGERS ET  
POIDS LOURD  
-DIVERSES PRESTATIONS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE Avenue 27 Rue 44 face  
au ciné entente, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIAKITE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03009 du 18/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17327/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

